Charles Gérault

Prêtre de l'Oratoire

Entré = 1612 — frère aîné de Guillaume

Né à Laon (Aisne), le 1582

mort à Orléans (Loiret), le 15 Juillet 1638

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
p. del'Oratoire

Voir :

Batterel : T. I, p 84-88 notice.

Batterel t. I p. 84-88
notice XVI

XVI. — Le Père Charles Gérault

Entré en 1613, mort en 1638.

Charles Gérault, natif de Laon, docteur dès 1604 de la maison et société de Sorbonne (1), dont il fut prieur l'année suivante, entra dans la Congrégation au mois d'octobre 1612, après avoir, en 1610, converti à la foi un ministre nommé Guibert, qui fit abjuration entre ses mains à la Rochelle, et c'est pour cela que M. de Bérulle l'y renvoya après environ un an de séjour près de sa personne, dans l'espérance qu'il continuerait de travailler aussi fructueusement dans ce pays-là, et il y vécut du moins avec beaucoup d'édification.

Il y était supérieur au mois de mai 1621, pendant qu'on était à la veille de la guerre des huguenots, au sujet des délibérations de l'assemblée de la Rochelle, qui avait formé une ligue de tous les calvinistes du royaume pour faire entre eux une espèce de république. Le *Mercure français* (2) remarque qu'on fit alors une double observation, qui nous fait honneur : la 1re, que, sur ces mouvements et les bruits de guerre, les principaux ministres de Paris et de Bordeaux et des autres grandes villes, qui ne parlaient peu auparavant, dans leurs prêches, que de souffrir persécution et d'exhortations à la souffrir en patience, furent les premiers, quoiqu'on leur pût dire pour les rassurer, à prendre la fuite et à se retirer hors de France, abandonnant leurs églises; et la 2me, c'est que, bien différents des ministres, les prêtres de l'Oratoire de l'église de Sainte-Marguerite de

(1) Voir Registres de la Sorbonne.
(2) *Merc. franç.* ann. 1621, pag. 390.

la Rochelle ne purent se résoudre à sortir qu'après le commandement exprès qui leur en fut fait par le maire, qui leur représenta le danger évident, où ils étaient, de perdre la vie.

Les circonstances de ce danger, que coururent alors nos Pères, sont rapportées en grand détail dans une rélation, imprimée de ce temps-là, intitulée : *Le bannissement des Prêtres de l'Oratoire, hors de la Rochelle,* que je crois devoir insérer ici. Elle porte :

« Le jour de l'Ascension, 20 mai de l'an 1621, sept ministres avec quinze de l'Assemblée et douze de ceux qu'ils appellent francs-bourgeois, tinrent conseil pour savoir s'ils chasseraient dehors les prêtres de l'Oratoire ; quelques-uns les voulaient faire massacrer, les autres voulaient qu'on les brûlât dans leur église ; les autres disaient qu'ils les fallait plutôt jeter par-dessus les murailles. Enfin, sans le magistrat qui leur remontra qu'on en pourrait faire autant ailleurs à leurs frères, cela allait être fait. Ayant donc été du moins résolu qu'ils videraient la ville, on chargea le maire de leur en porter la parole. Pour cet effet, dès le lendemain, sur les trois ou quatre heures du matin, le maire fit dire à ces Pères que quelqu'un d'eux eut à lui venir parler sur-le-champ. Le P. Cocquerel, le premier que le messager du maire trouva, fut aussitôt en avertir le supérieur, nommé le P. Giraut. (C'est Gérault qu'on a voulu mettre ; et c'est une preuve en passant, que ce n'est pas nous qui fîmes imprimer cette relation.) Le supérieur avec l'autre Père se rendit incessamment chez le maire, qui les mena au collège de la ville et leur dit : Messieurs, les insolences que ceux de votre parti commettent à l'endroit de ceux de la religion, font que je ne puis plus tenir le peuple. Jusqu'ici j'ai fait tout ce que j'ai pu pour votre conservation, mais maintenant je vous déclare mon impuissance. Je me suis distrait d'une compagnie, disant que je m'allais reposer, pour pouvoir venir vous donner cet avertissement en secret, car je ne voudrais pas qu'on

sût dans la ville que je vous ai parlé. Voyez seulement en quoi je pourrais faciliter votre sortie. Les Prêtres de Sainte-Marguerite le remercièrent de ses bons avis, du soin qu'il avait eu d'eux pendant sa magistrature, et le supplièrent de leur donner lui-même conseil sur ce qu'ils avaient à faire. Il leur dit qu'il était d'avis qu'ils feignissent de s'aller promener deux à deux, et qu'ils s'en allassent de cette sorte. Ces pauvres gens repartirent qu'ils ne pouvaient prendre ce parti-là, sans s'exposer à être assassinés par cette quantité, qui était répandue de tous côtés, hors des portes. Et le maire leur dit qu'ils n'avaient donc qu'à faire comme ils l'entendraient, mais qu'il ne savait pas autre chose.

Alors ces Pères se retirèrent chez eux pour prier Dieu de les diriger dans leur retraite ; et comme ils allaient sortir, leur église et leur maison furent aussitôt assiégées d'une infinité de peuple qui criait à pleine tête, qu'il ne fallait pas les laisser sortir vie sauve, proférant une infinité de paroles scandaleuses contre ces bons Pères, à qui la mort eut été douce, s'il eut plu à Dieu en cette occasion d'en disposer pour sa gloire. Au bruit, le maire accourut et pria le peuple de ne rien faire, dont il eut ensuite à se repentir. Mais voyant qu'il ne gagnait rien, et qu'ils criaient encore plus fort, comme autrefois les Juifs : *Tolle, tolle*, il s'avisa de publier tout haut qu'il faisait défense aux Prêtres de l'Oratoire, sous peine de la vie, de sortir jusqu'au lendemain. Ces pauvres gens, qui ne savaient à quoi tendait ce délai, rentrèrent chez eux, où ils se mirent à prier Dieu de nouveau, de les assister en ce péril évident.

La populace, croyant qu'ils ne sortiraient pas jusqu'au lendemain, à cause de l'ordre qui venait de leur être signifié, se retira chacun chez soi pour dîner, car il était près de midi, se promettant tous de revenir le lendemain, afin de les conduire à coups de bâtons et de halebardes.

Le maire voyant le peuple retiré, envoie vite avertir ces Pères de faire préparer un bâtiment pour partir pendant

que le peuple dînait. Ils n'avaient pas grands préparatifs à faire, n'ayant que leurs manteaux à mettre sur leurs épaules et le saint sacrement à emporter. Comme ils étaient à délibérer sur ce second ordre, le maire parut à la tête de 40 hommes armés, leur fit fermer les portes de leur maison, et les conduisit par la porte neuve à un bâtiment qui les attendait pour les mener à Brouage. Le peuple commençait à se rassembler autour d'eux, mais le maire qui ne les quitta point jusqu'à ce qu'ils fussent embarqués, après avoir passé la porte de la ville, la fit fermer sur le peuple qui le suivait. »

La relation ajoute, en finissant : « Ce n'est pas d'aujourd'hui que les Rochelais persécutent les catholiques, et particulièrement les Pères de l'Oratoire, qui n'y ont jamais osé faire leur charge librement parce que, quand ils voulaient aller administrer les sacrements ou consoler les malades, ils étaient obligés de porter la sainte hostie dans leurs poches ou dans leur sein. Et il n'y a guères qu'un de ces prêtres, en allant visiter un malade, fut arrêté par un portefaix qui, en pleine rue, lui vint jeter son sac sur les épaules, en lui disant : « Tiens, gros âne, porte mon sac. »

(1) Bérulle, Lettre à Gibieuf du 16 juillet 1627

En 1627, le P. Gérault demeurait à Nantes[1], et M. de Bérulle pensait à le renvoyer à la Rochelle, comme étant un sujet bon et vertueux, en état d'y faire diverses fonctions très utiles, de prêcher, de confesser, de catéchiser et parce que, y étant déjà connu, il y serait plus utile que plusieurs autres.

(2) Amien Nécrologe

Depuis ce temps là, je le perds de vue et n'en sais plus rien que sa mort arrivée à Orléans[2] en 1638, y étant supérieur. On assure que la tradition de sa famille conserve de sa piété un souvenir très avantageux, mais je n'ai pu parvenir à la faire expliquer, ni à fournir aucun mémoire.

Jean Dagens : Correspondance du Cardinal Pierre de Bérulle, Paris, Desclée de Brouwer, 1937, 3 v. in 8

T. I, lettre 134, page 232, au P. André Fouscamme à la Rochelle, 27 février 1617 =

« J'ai le regret de l'indisposition du Père Gérant. Je vous supplie qu'il soit si pleinement assisté que rien ne lui manque en son infirmité. Je prie Dieu de lui renvoyer bientôt sa santé

M. M. 607, 1e catalogue. N° 465 =

Charles Gérard, de Laon, prêtre, mort en 1638.

M. M. 608 = N° 99

Le Père Charles Gérault, natif de Laon, Docteur de Sorbonne, receu en la Congrégation l'an 1612 au mois d'octobre et prist la robbe au mesme mois en la maison de Paris. lequel est mort à Orléans en 1638.

Actes des Assemblées = Mss.

1631, Député, supérieur à La Rochelle

1634, " supérieur de N. D. des Vertus

chargé de dresser quelque ordre pour les Curés

En 1625, il prêche l'Avent à Paris à S. Gervais

Nécrologe

Docteur de Sorbonne, natif de Laon, mort en notre maison d'Orléans, où il était supérieur, le 15 juillet 1638